

Conseil scientifique du comité de bassin

BRÈVE

réunion du vendredi 4 juillet 2025

Cette séance a eu lieu à Courbevoie en format mixte (présentiel et visio).

Une seule audition publique a eu lieu le matin, sur les impacts des structures paysagères sur la circulation de l'eau, par Nadia Carluier, chercheuse à l'INRAe. Ces structures paysagères visent à **ralentir et conserver l'eau dans le paysage, afin d'améliorer la résilience des territoires et des agroécosystèmes face aux excès ou aux déficits de précipitations.** Différents concepts se recoupent plus ou moins : zones tampons, ingénierie écologique, infrastructures agroécologiques, Solutions Fondées sur la Nature (SFN), hydrologie régénérative, « paysages éponges »... Concrètement, il s'agit de **pratiques agricoles et forestières permettant de conserver l'eau et les sols** (limitation du labour, couverts permanents, diversification, agroforesterie...), de **petits aménagements pour favoriser l'infiltration dans les sols et limiter le ruissellement** (micro-retenues, fossés le long des courbes de niveau, fascines...), et de **milieux à favoriser** (haies, prairies, forêts et zones humides). Ces approches suscitent de l'intérêt mais ne doivent pas détourner des efforts de sobriété, tout comme les zones tampons devraient venir en complément de pratiques agroécologiques pour limiter les pollutions diffuses, sans s'y substituer. Un certain nombre d'effets sont relativement bien établis à petite échelle, bien que variant selon les conditions locales : **les pratiques de conservation des sols permettent d'augmenter les capacités de rétention de l'eau dans le sol de 10 à 15%, mais génèrent une augmentation de la transpiration donc de la consommation d'eau**, du fait d'un couvert plus important (et peuvent s'accompagner d'un usage plus important d'herbicides) ; les **micro-réservoirs et terrasses réduisent le ruissellement et favorisent l'infiltration, mais les effets cumulés de plusieurs retenues sur l'hydrologie et l'évaporation sont encore mal cernés ; les infrastructures agroécologiques retiennent les polluants, atténuent les ruissellements et accroissent l'infiltration dans les sols, mais la végétation augmente aussi la transpiration, avec un bilan hydrique très dépendant des spécificités locales.** A plus grande échelle, les actions de reboisement augmentent l'infiltration des pluies dans le sol mais également l'évapotranspiration : elles réduisent le nombre et l'intensité des crues, mais, selon les cas, augmentent ou diminuent la recharge des nappes et les étiages. Pour l'ensemble de ces pratiques et aménagements, le type de sol, l'hydrogéologie, le climat, la topographie, les espèces végétales utilisées doivent être pris en compte. Reste à expérimenter et à évaluer, y compris sur le long terme, le potentiel d'une approche intégrative, mettant en œuvre une combinaison de pratiques et d'aménagements à l'échelle d'un bassin versant. La modélisation numérique peut permettre d'évaluer *ex-ante* des scénarios d'évolution, mais doit s'appuyer sur des données adaptées pour être pertinente. Et il importe de considérer les multiples enjeux liés à ces approches : quantité, qualité, mais également biodiversité. Quant aux effets potentiels d'une densification de la végétation sur le climat (« les forêts génèrent des pluies »), ces hypothèses ne sont à ce jour pas validées scientifiquement et donnent lieu à des généralisations et extrapolations hâtives, ou à des exagérations de l'ampleur de certains phénomènes. Liens : [présentation](#), [enregistrement](#).

L'autre audition, à huis clos, a porté sur l'état des lieux (la même qu'au comité de bassin). L'après-midi, le CS a travaillé sur la finalisation de son avis sur le projet de mise à grand gabarit de la Seine entre Bray et Nogent-sur-Seine, et sur son avis sur l'état des lieux, à terminer d'ici début novembre.

La prochaine réunion du CS aura lieu le 3 octobre 2025.